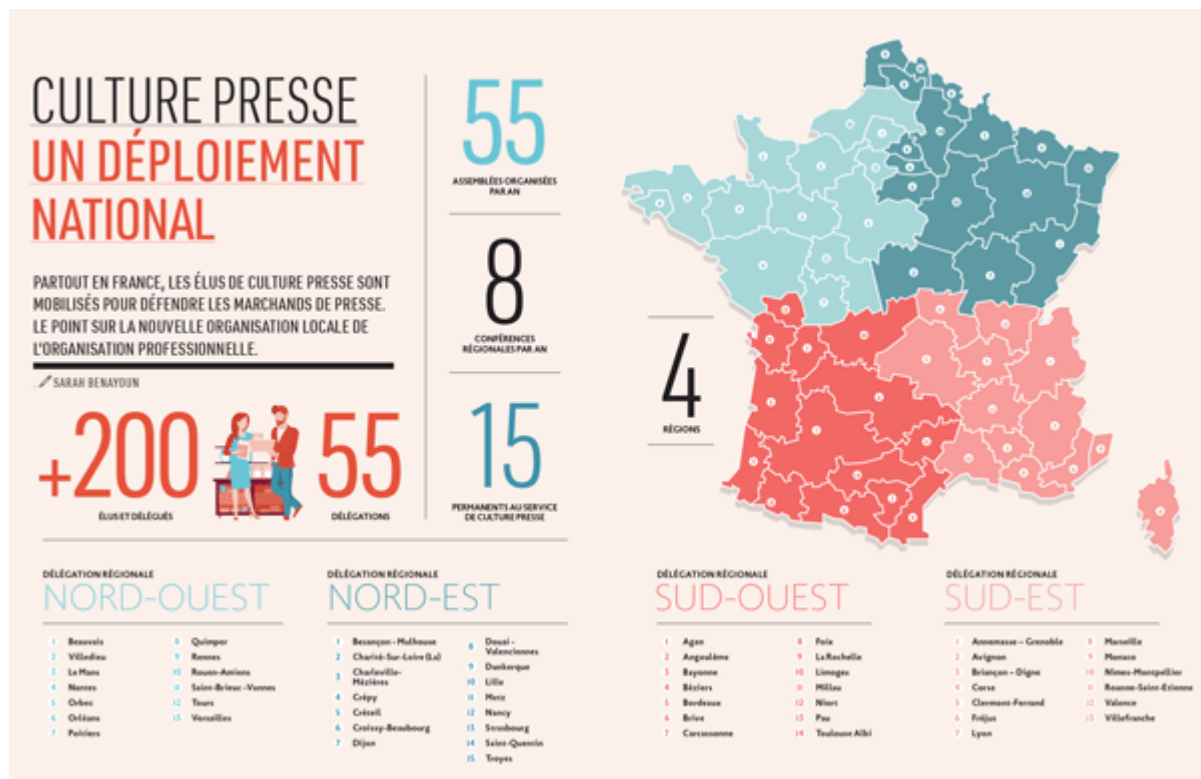


Structure de Culture Presse

Culture Presse est une organisation professionnelle nationale (et non une confédération), mais pour renforcer son efficacité et être plus proche de chaque adhérent, elle a mis en place une structure décentralisée avec des échelons régionaux et départementaux.

Au plan local, les adhérents de Culture Presse sont fédérés au sein de **délégations locales** placées sous la responsabilité d'un président lui-même marchand de presse, élu par ses pairs et entouré de délégués. L'action de Culture Presse s'appuie ainsi sur un réseau de plus de 200 élus et délégués locaux ayant pour mission d'assister les adhérents dans leurs problèmes professionnels quotidiens, au sein de 55 délégations locales.

Les quatre délégations **régionales** sont chargées de coordonner et d'animer l'action des délégations locales.



Des instances nationales

Le Congrès de Culture Presse

Le Congrès national est l'instance suprême de Culture Presse : il s'agit d'une Assemblée générale, constituée de tous les représentants locaux de nos adhérents (tous les élus et leurs délégués). Il détermine les grandes orientations de Culture Presse sur l'année à venir, et mandate le Conseil d'administration pour les mettre en oeuvre. Tous les trois ans, il élit également le Président de Culture Presse, ainsi que son vice-Président, et désigne les membres du Conseil d'administration. Le Congrès se réunit chaque année, pour trois jours de débat et d'échanges professionnels.

Le Bureau de Culture Presse

Le Bureau se réunit au moins une fois par mois autour du président, et autant de fois que nécessaire. Il étudie les dossiers en cours et leur avancement entre deux séances du Conseil d'administration. Il assume également des fonctions de représentation.

- . Jean-Michel Detchart, Président
- . Nicolas Laugier, Vice-Président
- . Manuela Assunção, Secrétaire nationale
- . Denis Menet, Trésorier



Le Conseil d'administration de Culture Presse

Il a pour mission de mettre en oeuvre les orientations décidées par le Congrès , et de prendre toute décision nécessaire entre la tenue de deux Congrès. Il est composé du Président et du vice-Président de Culture Presse, des présidents des délégations régionales, et d'administrateurs représentant les régions. Le Conseil est désigné par le Congrès, pour un mandat de quatre ans, sur proposition des régions. Le Conseil organise en son sein autant de groupes de travail que nécessaire pour suivre des sujets particuliers. Il comprend toutefois deux commissions permanentes : une commission Technique, qui vérifie que les règles de distribution édictées pour protéger les marchands d'éventuels abus sont bien respectées. Une commission Jeux, qui assume la relation avec les opérateurs de jeux (FDJ et PMU).

Des délégations locales et régionales

[Voir les 4 délégations régionales et les 55 délégations locales](#)

Présidents des délégations régionales :

- . Christophe Bachelet, président Nord-Ouest
- . Denis Menet, président Nord-Est
- . Nicolas Laugier, président Sud-Est
- . Philippe Palma, président Sud-Ouest.



- Les délégations locales et régionales assistent les marchands dans leurs problèmes professionnels, représentent Culture Presse auprès des différents partenaires et institutions locales ou régionales, et sont un relais d'information et d'action entre les adhérents et les instances nationales de Culture Presse.

Une structure permanente

Aux côtés des élus de Culture Presse, une équipe de 15 collaborateurs, au siège et en régions, travaille à servir au mieux les intérêts des marchands de presse.